



Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 31 octobre 2022

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général, qui se déroulera le :

Lundi 21 novembre 2022 à 19h00, à la Salle communale de Malleray

Ordre du jour

1. Appel
2. Approuver le procès-verbal du 19 septembre 2022
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Accepter le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité
5. Accepter le règlement sur le financement spécial en faveur du climat
6. Budget 2023
 - a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux
 - b) Approbation du taux de la taxe immobilière
 - c) Approbation du budget du compte global 2023
7. Réponse à l'interpellation 2022/01 « Résilience communale »
8. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
9. Prendre connaissance du décompte final de la rénovation de la halle de gymnastique de l'ESMA
10. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
11. Rapport de la Commission scolaire
12. Informations de la Commission d'accompagnement Chemenay 11
13. Informations du Conseil communal
14. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
15. Questions orales

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL